



HAL
open science

Parcours professionnalisants à l'université

Chantal Parpette

► **To cite this version:**

| Chantal Parpette. Parcours professionnalisants à l'université. 2006. hal-00376587

HAL Id: hal-00376587

<https://hal.science/hal-00376587v1>

Submitted on 9 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FICHE THEMATIQUE

Les parcours professionnalisants à l'université

Mots-clés : perspectives professionnelles, départements de français, disciplines non linguistiques, français sur objectif spécifique, français de spécialité, dimension institutionnelle, élaboration de cours, partenariat didactique

1. Définition

Le terme *parcours professionnalisants* désigne les dispositifs d'enseignement du français qui consistent à rapprocher formation linguistique et perspective professionnelle.

Ces dispositifs concernent prioritairement les enseignements de français présents dans les diverses disciplines universitaires (les cours de français en archéologie ou en médecine, par exemple). Ils sont également à l'oeuvre dans les départements de français et visent alors à introduire certaines orientations professionnelles dans la spécialité « langue française ».

2. Problématique

La situation se présente différemment selon qu'il s'agit de l'un ou l'autre cas :

2.1. Dans les différentes disciplines universitaires

Très souvent, les cursus universitaires comportent un ou des cours de langue, sur une partie ou la totalité du cursus. Deux situations sont envisageables :

Cas 1 : la formation linguistique vise, comme dans l'enseignement secondaire, une compétence de communication au sens large, sans lien prévisible avec la future activité professionnelle des étudiants, et tous les choix sont possibles en matière de programme.

Cas 2 : le cours de langue (le français en l'occurrence) a quelque chose à voir avec la discipline en ce sens que les futurs diplômés peuvent être ultérieurement confrontés à des situations professionnelles dans lesquelles le français leur sera utile. Au Proche-Orient, des étudiants en archéologie peuvent participer à des campagnes de fouilles avec des équipes françaises, ou faire des séjours dans des laboratoires francophones. En médecine, des accords de coopération conduisent un certain nombre d'étudiants de divers pays à passer le concours de l'internat en France, ou à faire des stages dans des services hospitaliers français.

C'est dans ce second cas qu'il est intéressant de construire un programme de français en lien avec la discipline.

2.2. Dans les départements de français

Les études de français à l'université – comme pour toutes les langues vivantes – sont traditionnellement organisées autour de la linguistique, la littérature et la traduction. Elles ne sont pas pensées par rapport à des débouchés professionnels particuliers, mais plutôt comme l'acquisition d'une compétence générale *en* français (compétence à communiquer) et *sur* le français (analyse du fonctionnement de la langue, études littéraires etc.). La question se pose souvent pour les diplômés de français de leur positionnement professionnel une fois sortis de l'université. Certains se tournent vers le tourisme (guides-accompagnateurs, employés d'agences de voyages) pour chercher un emploi dans lequel peut être utilisée leur compétence

en français. D'autres visent des emplois dans des entreprises où leur connaissance du français est généralement utilisée dans les relations avec une clientèle ou des partenaires francophones.

A partir du moment où l'on dispose d'informations fiables sur des situations professionnelles ou pré-professionnelles (stages, études intégrées en France) impliquant la connaissance du français, il est pertinent d'envisager la mise en oeuvre de parcours professionnalisants.

Selon que l'on applique cette professionnalisation aux disciplines non linguistiques (DNL) ou aux départements de français, la démarche s'inverse. Dans le premier cas, la dimension professionnalisante est – à des degrés divers - présente dans le cursus (médecine, comptabilité, journalisme, etc.), et le cours de français trouvera en partie ses contenus et ses supports pédagogiques dans le cursus lui-même : le cours de français de l'archéologie peut s'inspirer des données présentes dans les différents cours d'archéologie suivis par les étudiants. Dans le cas des départements de français, il s'agit au contraire d'apporter dans la formation linguistique des données nouvelles, non traitées dans le cursus dans la mesure où les études de langue ne visent aucun débouché professionnel spécifique. Les perspectives professionnelles sont donc variables, malaisées à cerner, et très dépendantes des situations économiques locales¹.

2.3. Dérive à éviter

Il est important de garder clairement à l'esprit que le parcours professionnalisant trouve sa raison d'être dans la perspective de **situations professionnelles à venir**, et **non dans le seul profil disciplinaire des étudiants**. Un cours de français dans une faculté de médecine n'a pas vocation, en soi, à être du *français médical*. Seule la perspective *plausible* que les étudiants, devenus médecins, auront à travailler dans des situations francophones rend pertinente la mise en place d'un tel cours. En revanche, s'ils sont appelés à exercer dans leur pays, auprès de leurs compatriotes, rien ne justifie que leur cours de français s'aligne sur leur discipline médicale. Dans ce cas-là, la formation linguistique a intérêt au contraire à conserver toute la latitude que lui offre le français général dans le choix des thèmes et des compétences traités. Rattacher la formation linguistique à la discipline peut plaire à certains (et dans ce cas-là, pourquoi pas...), mais peut aussi provoquer un sentiment de saturation, de fermeture. Beaucoup d'étudiants comptent au contraire sur le cours de langue pour aborder d'autres sujets que leur spécialité (faits de société, cinéma, etc. , la liste est quasi infinie). Dans ce type de situation, le cours de français *spécialisé* n'est qu'une option parmi d'autres, et celle-ci n'est intéressante à mettre en place que si les étudiants en manifestent le désir.

3. Méthodologie

La méthodologie comporte deux volets principaux : la dimension institutionnelle (insertion de nouveaux cours dans les cursus) et la dimension didactique (élaboration des supports et activités d'enseignement-apprentissage).

3.1 La dimension institutionnelle

La démarche est plus complexe à mettre en oeuvre dans les départements de français que dans les DNL. Elle implique en effet des modifications du cursus, puisqu'il s'agit de créer de nouveaux cours qui doivent trouver leur place dans l'organisation d'une licence, par exemple.

¹ D'où l'intérêt d'essayer d'établir quelques données sur le devenir professionnel des étudiants diplômés de français comme le font certains SCAC.

Le projet doit être pensé dans sa dimension institutionnelle avec les partenaires universitaires, pour répondre à des questions telles que :

- Quels sont les débouchés professionnels à envisager ?
- Combien de cours comportera le parcours professionnalisant?
- A quel moment du cursus seront placés ces cours?
- Quels cours existants remplaceront-ils ?
- Auront-ils le statut de cours obligatoires ou de cours optionnels ?
- Sera-t-il possible de les regrouper au sein d'un module non dissociable, pour éviter une dispersion peu pertinente pour un parcours professionnalisant?

Par ailleurs, cela oblige l'équipe enseignante à repenser partiellement la répartition des cours : tel enseignant spécialisé en littérature n'est pas nécessairement prêt à prendre en charge un cours de français du tourisme. Est-il envisageable de confier ces nouveaux cours à d'autres enseignants (contractuels, doctorants, stagiaires français) ?

L'adhésion des collègues et une bonne connaissance des règles universitaires locales sont donc nécessaires pour proposer un projet susceptible d'être accepté par les instances de décision.

Dans les DNL, les choses sont généralement plus simples - quand des cours de français existent déjà - dans la mesure où il s'agit simplement d'en modifier le contenu. L'enjeu des cours de français étant secondaire par rapport à la discipline première, les modifications n'exigent pas nécessairement l'intervention d'instances universitaires officielles. Elles peuvent souvent être décidées au niveau de l'équipe enseignante.

Il en va autrement quand les cours de français n'existent pas et qu'il s'agit de les mettre en place. Il faut alors passer par la procédure locale de création de nouveaux cours, et présenter un projet démontrant l'intérêt d'une formation linguistique liée à l'avenir professionnel des étudiants de la discipline concernée.

3.2 La dimension didactique

Celle-ci peut être envisagée de diverses manières entre deux pôles extrêmes : d'un côté, l'utilisation d'une méthode de français de spécialité existant sur le marché², de l'autre, l'élaboration complète d'un matériel ad hoc suivant une démarche de Français sur Objectif Spécifique³. Entre les deux, des combinaisons variables peuvent être imaginées, les choix dépendant de 2 facteurs principaux :

- *La connaissance plus ou moins précise des situations communicatives à traiter* : savoir que les étudiants de médecine se retrouveront en stage dans un hôpital français, ou que d'autres iront suivre des cours dans une université française, permet de faire des hypothèses précises sur les situations à traiter, et donc d'envisager plutôt une démarche de Français sur Objectif Spécifique. En revanche, le projet de « travailler dans une entreprise française », par son caractère global, relève davantage d'une méthode de français de l'entreprise présente sur le marché.
- *La formation didactique des enseignants* : l'élaboration d'un matériel pédagogique complet exige des compétences et une disponibilité que n'ont pas tous les enseignants. En l'absence d'un encadrement didactique solide, il est de loin préférable d'appuyer le cours sur un matériel pédagogique existant, et d'entreprendre parallèlement, la formation des enseignants si la situation le permet.

² Cf la fiche consacrée au Français de Spécialité

³ Cf la fiche consacrée au Français sur Objectif Spécifique

3.3 Un cas particulier de parcours professionnalisant dans les départements de français : la formation des enseignants de français

Dans certaines régions, les diplômés de français s'orientent vers l'enseignement dans les écoles privées ou publiques qui recrutent sur contrat, sans avoir été formés à cette fonction. Le parcours professionnalisant consiste en l'occurrence pour le département de français à inclure dans son programme des cours de *didactique du français* pour les préparer au métier d'enseignant.

Il s'agit bien d'un parcours professionnalisant, mais d'un tout autre ordre. La langue n'est plus au coeur du processus. Il ne s'agit pas d'accès à certaines fonctions professionnelles à travers un travail sur les discours, mais d'une formation professionnelle à part entière, celle qui pourrait relever d'une faculté de pédagogie, et qui est assurée en France par exemple dans le cadre de la mention FLE de Licence. Les étudiants sont initiés aux différentes méthodologies d'enseignement des langues, aux pratiques de classe (comment mettre les élèves en activité, comment utiliser un manuel, comment construire un cours de compréhension orale, un cours de grammaire, un cours de civilisation...), aux questions d'évaluation, etc. (voir ci-dessous 4.1)

4. Bonnes pratiques

4.1 Exemples de parcours professionnalisant

A. pour de futurs enseignants de français

Deux universités du Proche-Orient ont intégré dans leur Licence de Français un module de *Didactique du français*, destiné aux étudiants souhaitant enseigner à l'issue de leurs études. Ce module est composé de 4 cours de 40 heures chacun :

- *histoire des méthodologies*
- *pratiques de classe*
- *enseignement aux enfants*
- *évaluation.*

Il est dispensé durant les semestres 6, 7 et 8 de la Licence de français.

Il est complété par des observations de classes, organisées et encadrées par un des enseignants de didactique. Ces observations donnent lieu à des comptes-rendus oraux pendant les cours, et à la rédaction de fiches d'observation, ou d'un rapport de stage.

B. pour guides-accompagnateurs

Ces mêmes universités ont également mis en oeuvre un module de *français du tourisme* pour les étudiants de français souhaitant travailler comme guides sur des sites touristiques.

Programme :

- *histoire* : cours destiné à faire acquérir aux étudiants les connaissances historiques nécessaires à la compréhension du patrimoine de leur pays auquel sont rattachés les sites touristiques.
- *traduction* : il s'agit non de la création d'un nouveau cours, mais de la transformation d'un cours de traduction écrite (de textes de presse) en cours de traduction orale en contexte touristique.
- *français du tourisme* : cours élaboré autour d'une méthode de français du tourisme existant sur le marché.
- *mises en situations* : simulations, en classe et sur sites, de visites guidées.

C. Préparation aux études en France

Module destiné aux étudiants de diverses disciplines (type Erasmus). Entre 20 et 30h.

Niveau B1 à C1.

Tronc commun :

- Données sur le système universitaire français (conditions d'accès, spécialisation dès l'entrée, modalités LMD, exemples de programmes, horaires, etc.)
- Le logement étudiant : résidences universitaires, résidences privées, colocation etc.
- Les services universitaires : bibliothèque, restaurant, activités sportives et culturelles, vie associative.
- Les formes de travail : cours magistraux, travaux dirigés, travaux personnels, travaux de groupes

En sous-groupes par discipline(sciences économiques, droit, histoire, etc.) :

- Les discours académiques (à partir d'extraits de cours enregistrés dans différentes disciplines)
- Les types de travaux demandés : études de cas, dissertations, dossiers, notes bibliographiques, etc.

Les supports sont majoritairement sous forme vidéo. Les données sont apportées sous forme d'explications orales (responsables administratifs, enseignants), de témoignages d'étudiants. Quelques supports écrits complètent le programme (petites annonces, articles de presse, sujets d'examens, etc.). Les activités d'apprentissage sont essentiellement des activités de compréhension orale, des recherches de données sur des sites universitaires, des discussions pour comparer les systèmes.

4.2 Création de synergies

Hormis les cas où le programme peut s'appuyer sur des méthodes de français de spécialité, ce type de dispositif est lourd à élaborer et exigeant en temps, en énergie, et en compétence didactique. Il ne peut être réalisé par des enseignants isolés. Il suppose la constitution d'une équipe disposant du temps et des compétences nécessaires pour concevoir du matériel d'enseignement.

Ces parcours professionnalisants ont donc beaucoup plus de chances d'être menés à bien si l'on peut faire converger différentes actions de coopération, telles que :

- **les bourses de haut niveau** : attribuées à des enseignants impliqués dans un parcours professionnalisant, elles leur fournissent un cadre de travail adapté. Dans l'exemple B décrit ci-dessus, deux enseignants ont séjourné pendant un mois dans une université française partenaire pour élaborer le cours d'*histoire*. Ils ont rencontré des historiens spécialistes du Proche-Orient, lu des ouvrages en français, puis rédigé un polycopié destiné à servir de support à leur cours d'histoire en français (cf article *Cours d'histoire et cours de français intégrés. Problématique et mise en oeuvre*).
- **les missions d'enseignants français** : ceux-ci peuvent participer à la mise en place d'un parcours professionnalisant, en étudiant avec les collègues locaux les modalités de construction du programme, et les possibilités de coopération avec leur université et leurs étudiants de Master en France.
- **les partenariats avec les Masters professionnels** des universités françaises : encadrés par leurs enseignants, les étudiants de Master FLE peuvent contribuer à la réalisation des programmes de parcours professionnalisants pour des universités partenaires. Certains étudiants de Lyon 2 ont ainsi réalisé un cours de français de l'archéologie, axé sur les fouilles ; d'autres ont collecté des « discours académiques oraux » en anthropologie et en sciences politiques, pour une université tchèque (cf article *Elaboration de programme de français de spécialité et coopération internationale*). D'autres encore ont préparé des

modules de préparation à la vie universitaire française pour des étudiants Erasmus de Lettonie (cf 4.1 C ci-dessus).

- **les stages FLE :** les étudiants de Master FLE peuvent également participer à ces dispositifs dans le cadre de leur stage à l'étranger. Ils peuvent par exemple, à partir d'un cahier des charges précis, collecter en France des données difficiles à obtenir en milieu non francophone puis, pendant leur stage, contribuer à la création de nouveaux cours. Ces différents dispositifs, mis en relation, peuvent constituer un partenariat didactique efficace pour la mise en place de parcours professionnalisants.

5. Bibliographie

Fritz Dorothee, Parpette Chantal, Munsef Fadia (2002) *Annexe 1*

« Cours d'histoire et cours de français intégrés : problématique et mise en oeuvre » *Dirasat, Human and social sciences* (revue de l'Université de Jordanie à Amman), n°29-2

Cet article décrit un programme de professionnalisation dans un département de français : la préparation au métier de guide touristique sur les sites archéologiques jordaniens. Après une présentation des différentes questions que pose ce type de projet, les auteurs expliquent les choix opérés et présentent les activités d'enseignement d'un des cours créés pour ce programme.

Mangiante J-M et Parpette C (2004)

Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Paris, Hachette, collection F

A travers cet ouvrage, le lecteur suit pas à pas les différentes étapes de la constitution d'un cours de français sur objectif spécifique, depuis l'analyse de la situation qui génère une demande de formation en français jusqu'à l'élaboration des activités de cours. La réflexion s'appuie sur des études de cas concrets et propose des solutions alternatives en fonction des contraintes locales.

Parpette Chantal (2005)

« Le Français sur Objectif Spécifique : de l'enseignement à la conception de programmes », *Les cahiers de l'ASDIFLE* (Association de Didactique du FLE), n°16, p 130-141

Cet article montre comment la mise en place de programmes spécifiques amène les enseignants à s'interroger sur des situations de communication différentes de celles traitées dans les méthodes de fle, à découvrir des formes de discours spécifiques, et partant à élaborer des supports de cours adaptés.

Parpette Chantal (2003) *Annexe 2*

« Elaboration de programmes de français sur objectif spécifique et coopération internationale », actes du colloque Profilingua 2003 - Plzen – Université de Bohême de l'Ouest – juillet 2003

Cet article explique, à travers des exemples concrets, comment une filière fle dans une université française peut se mettre au service d'un projet de français spécialisé hors de France. Il décrit le partenariat mis en place entre des enseignants de français tchèques et des étudiants d'un master fle en France.

Parpette Chantal (2002) *Annexe 3*

« Intégration de la formation linguistique professionnelle dans les cursus universitaires : légitimité et limites de la démarche » actes du colloque *Langues de spécialité* - université de Bohême de l'ouest, Tchéquie, septembre 2002

Cet article décrit les 5 étapes de la mise en place d'un programme de français sur objectif spécifique, et analyse les conditions dans lesquelles il est intéressant d'instaurer cette démarche dans les cours de français à l'université. Il met en garde contre la dérive qui consiste à rattacher systématiquement le cours de français à la discipline (médecine, droit, etc) y compris lorsqu'aucune perspective professionnelle ne le justifie.

Français Langue professionnelle

Mourlhon-Dallies Florence (2006)

- « Penser le français langue professionnelle », *Le Français dans le Monde* n°346, Paris , Clé International, , p.25-29

L'auteure montre que souvent les formations linguistiques destinés à de futurs professionnels recouvrent les compétences professionnelles elles-mêmes, lorsque celles-ci relèvent du domaine langagier. C'est ainsi par exemple que de futurs ingénieurs apprennent à rédiger tel ou tel type d'écrit en même temps qu'ils apprennent à le faire *en français*. Cette synergie de compétences conduit à l'émergence de la notion de « langue professionnelle ».

Kautenburger Monika (2006)

- « Pratique et théorie pour un cours de français médical réussi », *Le Français dans le Monde* n°346, Paris, Clé International, p 32-35

L'auteure décrit les différents aspects d'un cours de français médical, montrant comment le programme linguistique s'aligne sur les spécificités des situations médicales visées, depuis les exigences terminologiques jusqu'à la dimension culturelle à l'œuvre dans les relations entre le patient et le médecin.

Berchoud Marie-Josèphe et Rolland Dominique (*eds*)

- *Le Français dans le Monde, Recherche et Applications*, janvier 2004, Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers, Paris, Clé International

Ce numéro aborde différents aspects de la réflexion didactique entre langue et monde professionnel. Le lecteur y trouve des données historiques sur le FOS, des réflexions sur la relation entre langue et cultures professionnelles, des descriptions de méthodes, des comptes-rendus de programmes de formation à destination de professionnels, ou d'étudiants pendant leur formation universitaire.

GLOSSAIRE

parcours professionnalisant

Ce terme désigne les dispositifs d'enseignement du français qui consistent à rapprocher formation linguistique et perspectives professionnelles.

Ces dispositifs concernent prioritairement les enseignements de français présents dans les diverses disciplines universitaires (les cours de français en archéologie ou en médecine, par exemple). Ils sont également à l'œuvre dans les départements de français et visent alors à introduire certaines orientations professionnelles dans la spécialité « langue française ».

perspectives professionnelles

Dans le cadre de l'enseignement du français, ce terme renvoie aux situations professionnelles nécessitant la maîtrise du français (ou pour lesquelles la maîtrise du français peut constituer un atout). Ces hypothèses sur le devenir professionnel des étudiants constituent le critère central pour instaurer des cours de français professionnalisants. Ceux-ci seront en effet construits à partir des pratiques langagières repérées dans ces différents métiers ou postes de travail.

disciplines non linguistiques (ou DNL)

Ce terme renvoie à l'ensemble des disciplines enseignées à l'école ou l'université à l'exception de l'étude du français. Cette séparation entre la langue, d'un côté, et toutes les disciplines, de l'autre, permet de mettre en évidence deux méthodologies différentes de l'enseignement du français. Dans un département de français, l'enjeu est double : amener les étudiants à être a) de bons *locuteurs* de la langue (maîtrise de la langue en termes de pratique orale et écrite), ET b) de bons *analystes* de la langue (capacité à en expliquer les fonctionnements lexicologiques, morphologiques, syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, etc...). Dans les autres disciplines, les DNL, le cours de langue vise essentiellement la première de ces fonctions. Cette distinction recouvre celle qui existe, sous d'autres termes, entre « étudiants spécialistes de français » et « étudiants non spécialistes ».

dimension institutionnelle (de la mise en place d'un enseignement de français)

Ce terme met l'accent sur le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit la mise en place ou la modification d'enseignements de français. Par exemple dans un département de français, envisager de créer des cours à finalité professionnelle modifie le cursus. Différentes décisions doivent être prises sur les périodes où interviennent ces cours, sur leur durée, sur leur statut (obligatoire ? optionnel ?), sur leur intégration dans les modules existants, leur validation, etc.. Autant d'interrogations auxquelles on ne peut répondre qu'en se référant aux pratiques en vigueur dans l'établissement concerné. Selon les cas, l'instance de décision concernée peut être le département, la faculté, ou même la présidence de l'université.

élaboration de cours

Ce terme désigne la construction d'un cours de français (contenus et déroulement des activités d'enseignement-apprentissage) en fonction d'objectifs déterminés, et recouvre des approches diverses. Selon les situations, cette élaboration peut aller du simple choix d'une méthode existant sur le marché à la création complète de supports et activités originaux. Entre ces deux pôles existe une variété de solutions intermédiaires combinant à des degrés divers les deux démarches. Ces choix sont fonction à la fois du temps dont disposent les équipes et de leur compétence didactique. Ils peuvent également être évolutifs, le recours au matériel d'édition étant une première étape avant la réalisation d'un matériel spécifique mieux adapté. Les *partenariats didactiques* constituent un cadre efficace pour l'élaboration de matériels spécifiques.

partenariat didactique

Il consiste à mettre en relation un « terrain » où existe un projet de formation linguistique avec une base-arrière universitaire en France susceptible d'apporter des matériaux didactiques et des équipes de travail prêtes à collaborer au projet. Les lieux privilégiés pouvant en France jouer ce rôle sont les Masters FLE professionnels (ex DESS). Les étudiants doivent y réaliser des travaux dans le cadre de leur formation et de leur validation, et il est toujours intéressant pour eux de se joindre à des projets réels. Les formes de leur participation sont variées :

collecte de données orales, écrites, ou vidéos ; élaboration de séquences de cours; participation à des plateformes d'échanges avec des apprenants de français pour compléter les cours en présentiel ; etc. tout cela en fonction des demandes du terrain. Ces partenariats s'établissent généralement par l'intermédiaire d'un enseignant d'une filière fle en France.

Pour les méthodes de français de spécialité : voir la fiche « Français de spécialité »

ANNEXES (3 articles)

Annexe 1

Fritz Dorothee, Parpette Chantal, Munsef Fadia (2002)

« Cours d'histoire et cours de français intégrés : problématique et mise en oeuvre » *Dirasat, Human and social sciences* (revue de l'Université de Jordanie à Amman), n°29-2

Annexe 2

Parpette Chantal (2003)

« Elaboration de programmes de français sur objectif spécifique et coopération internationale », actes du colloque Profilingua 2003 - Plzen – Université de Bohême de l'Ouest – juillet 2003

Annexe 3

Parpette Chantal (2002)

« Intégration de la formation linguistique professionnelle dans les cursus universitaires : légitimité et limites de la démarche »
actes du colloque *Langues de spécialité* - université de Bohême de l'ouest, Tchéquie, septembre 2002